

UNIVERSITE MED KHIDER BISKRA
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MASTER ARCHITECTURE
OPTION : PROJET URBAIN

COURS MOBILIER URBAIN

ENSEIGNANTE GOUIZI YAMINA
MAITRE ASSISTANT -A-
Département d'architecture Biskra

PREFACE

Cette présentation est une proposition de cours pour le module du mobilier urbain destiné aux étudiants de la première année master spécialité Projet Urbain

L'enseignement de ce module est une tentative d'initier une partie tellement négligée ou superficiellement étudiée dans le projet urbain par l'analyse et le design urbain à travers la théorie et la pratique.

Le module est devisé en trois partie : découverte / lecture - analyse - design et chaque partie est composée de chapitres sous forme de cours théorique et travaux dirigés

Les travaux dirigés sur des zones publiques existantes est partagé en trois objectifs autour d'un seul but qui le design d'un projet de mobilier urbain opérationnel et global

*L'enseignante du module Mme Gouizi Yamina
Maitre assistant A- Département d'architecture
Universite De Biskra*

PROGRAMME DES COURS - TRAVAUX DIRIGÉS

DÉCOUVERTE - ANALYSE - DESIGN

PARTIE I - LA DÉCOUVERTE

PARTIE I.....La Découverte

Chapitre 1 L'espace public / Les zones publiques

- Qu'est-ce que l'espace public urbain ?
- Les différents types d'espace urbain
 - 1- Selon le lieu
 - 2- selon le forme
 - 3-selon l'usage
- Les différentes zones publiques
 - Zone de piétons:
 - Zone de disposition
 - Zone des achats
 - Zone d'entrée
 - Zone de transition
 - Zone d'objet d'art
 - Zone de siège
 - Zone à disposer (zone de disposition - zone de siège)
 - Zone de culture (Zone d'entrée - Zone de transition- Zone d'objet d'art)

○ **PROJET / OBJECTIF 1 - a lecture de la zone publique**

Chapitre 2 Les éléments du mobiliers urbain

- Définition du mobilier urbain
- Evolution du concept du mobilier urbain
- Le rôle du mobilier urbain
- le choix du mobilier urbain
- Les catégories des mobiliers urbains
 - mobilier de propreté
 - mobilier de confort
 - mobilier de protection
 - mobilier lie aux transports
 - mobilier de communication
 - mobilier de vente et d'accueil
 - équipements techniques
 - mobilier temporaire
 - mobilier d'éclairage
- **PROJET / OBJECTIF 1 - b- lecture des éléments du mobilier urbain**

CHAPITRE I : LES ZONES PUBLIQUES

INTRODUCTION / L'ESPACE PUBLIC

Qu'est-ce que l'espace public urbain ?

- L'espace public se caractérise par sa pluralité par ;
 - ✓ La diversité des lieux qu'il occupe,
Les formes qu'il prend
Les usages qu'il accueille

L'ESPACE PUBLIC

-1- SELON LE LIEU

L'espace public

L'espace public des centres historiques et traditionnels

Un lieu d'affirmation forte de l'urbanité services et commerces de proximité, lieux de détente, transports en commun...

Architecture monumentale- identité de la ville et de son histoire -cultures locales, spectacles...

Sans ambiguïté - la structure de ces espaces est cohérente

L'espace extérieur de L'urbanisation périphérique

Des secteurs résidentiels des lotissements périurbains, les nouvelles centralités des ZHUN ou des villes périphériques

Déstructurés, sans qualité esthétique ni convivialité -articulation avec la ville-centre est difficile.

L'ESPACE PUBLIC

2- SELON LA FORME

Différentes formes

L'espace public est multiple par sa forme. il est soit,

- place
- Esplanade
- rue, boulevard ,avenue

mais aussi,

- voie périurbaine
- voie rapide.

Il prend la forme de

- parking
- de zone industrielle,
- de centre commercial ou de grand ensemble.

Il peut être,

- jardin,
- square,
- grand parc urbain
- bord de rivière,

mais peut prendre aussi les formes les plus simples

- talus planté,
- délaissé végétalisé,
- îlot directionnel,
- îlot central de giratoire
- terre-plein...

L'ESPACE PUBLIC

3- SELON L'USAGE

Différentes fonctions et usages

l'espace public est à la fois un lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville - circulation, déplacements, réseaux techniques- et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine -commerce, services, détente, loisir, rencontre...

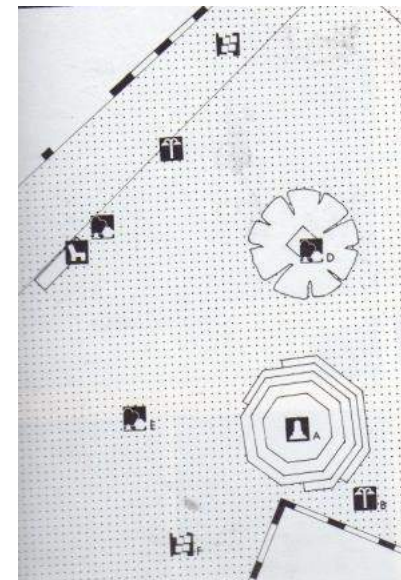
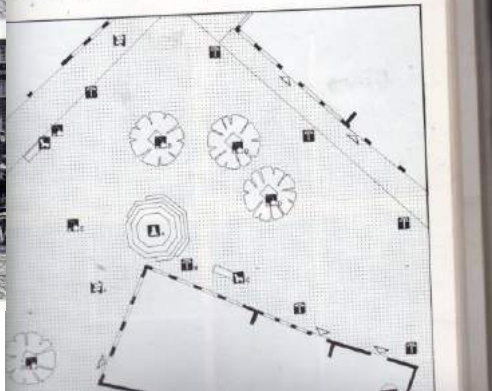
Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.

L'espace public n'est donc surtout pas un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de paysage vécu et de paysage commun des citoyens. Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées.

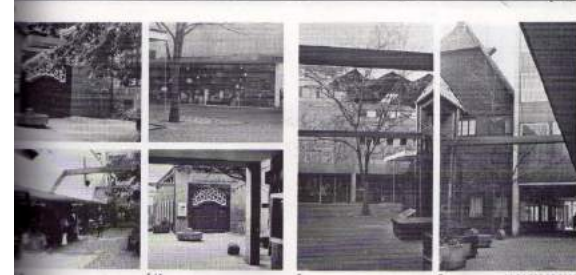
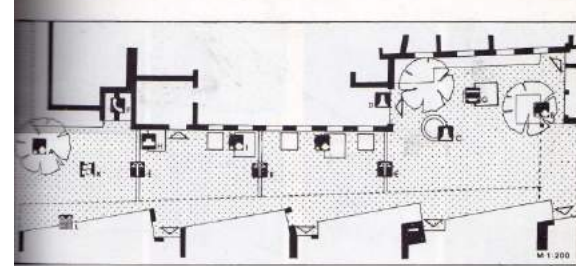
LES DIFFÉRENTES ZONES PUBLIQUES

- **Zone de piétons:**
 - ⊙ Zone de disposition
 - ⊙ Zone des achats
 - ⊙ Zone d'entrée
 - ⊙ Zone de transition
 - ⊙ Zone d'objet d'art
 - ⊙ Zone de siège
- **Zone à disposer** (zone de disposition - zone de siège)
- **Zone de culture** (Zone d'entrée - Zone de transition- Zone d'objet d'art)

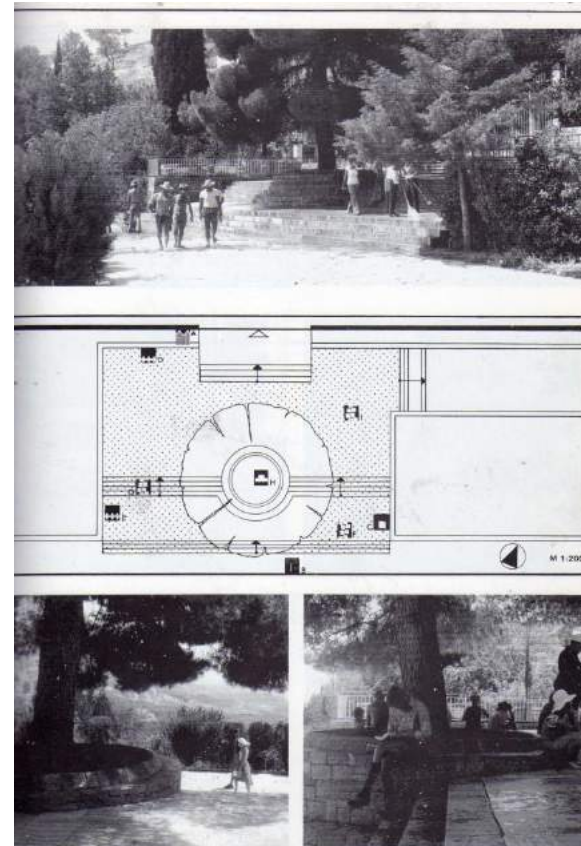
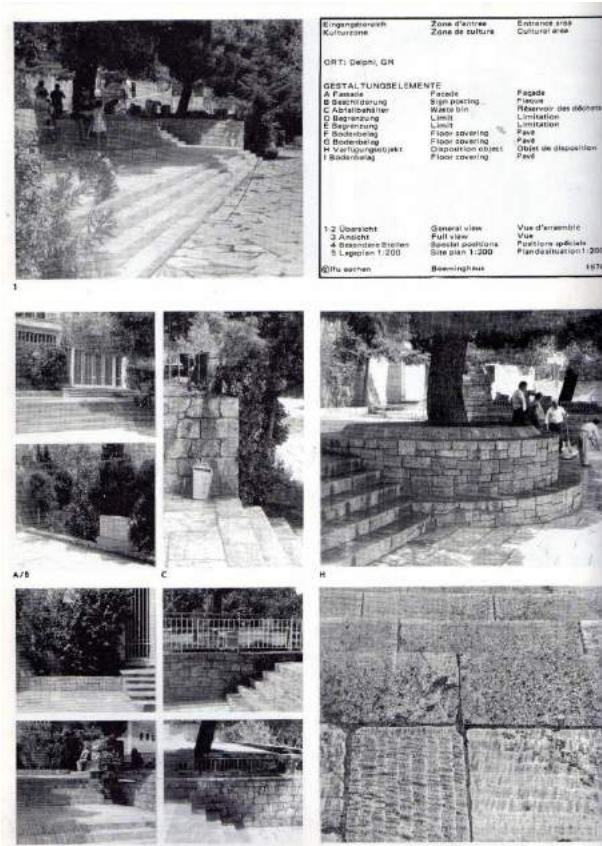
ZONE DE DISPOSITION



ZONE DES ACHATS



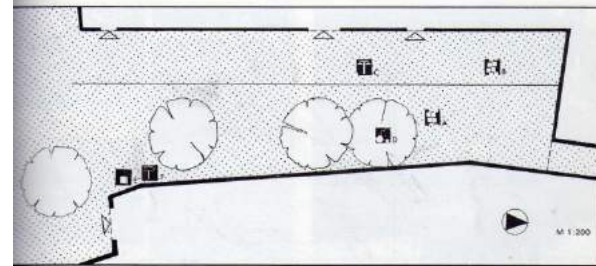
ZONE D'ENTRÉE



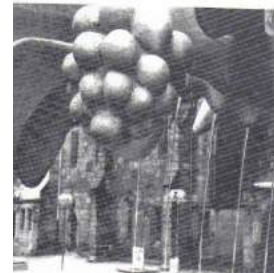
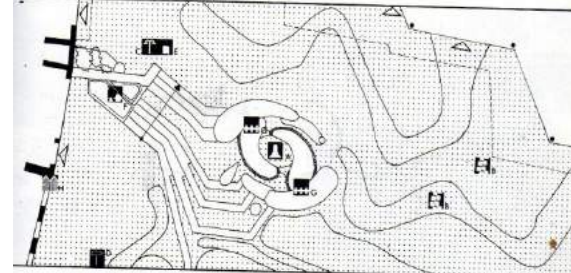
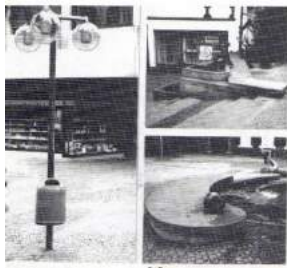
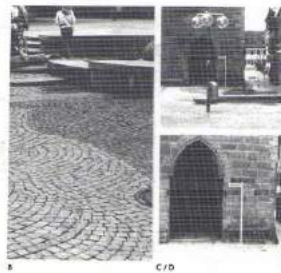
ZONE DE TRANSITION



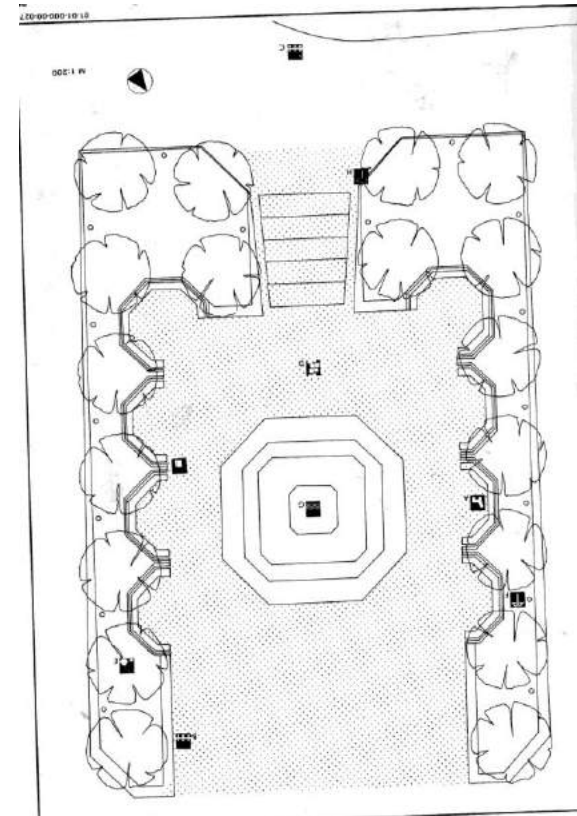
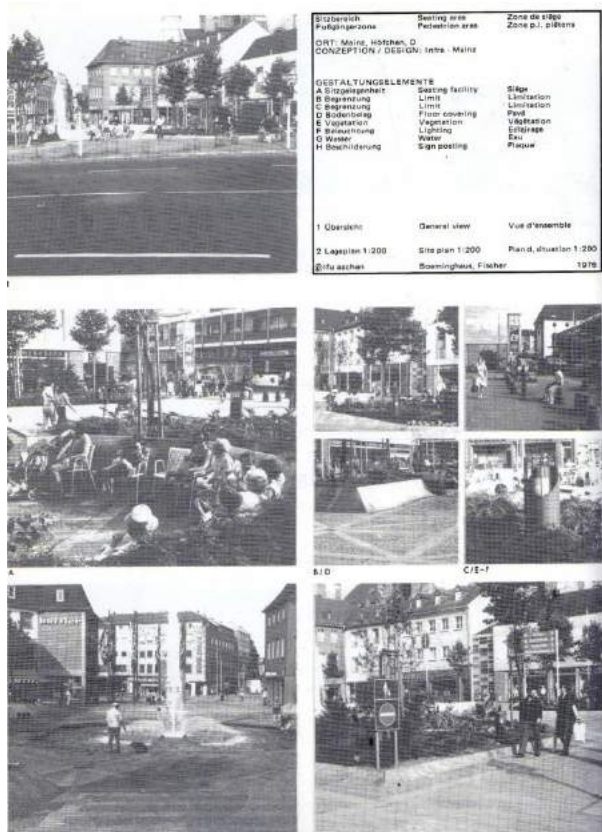
Übergangsbereich Fußgängerzone	Transition area Pedestrian area	Zone de transition Zone pi. piétonne
ORT: Regensburg, Kapellengasse, D CONCEPTION / DESIGN: Green Regensburg		
GESTALTUNGSLEMENTE		
A Bodenbelag	Floor covering	Pave
B Bodenbelag	Floor covering	Pave
C Beleuchtung	Lighting	Scénario
D Vegetation	Vegetation	Vegetation
E Beschilderung	Sign posting	Plaques
F Abfallbehälter	Waste bin	Poubelle des déchets
1-2 Übersicht	General view	Vue d'ensemble
3 Ansicht	Full view	Vue
4 Randstreifen	Border conditions	Conditions spatiales
6 Lageplan 1:200	Site plan 1:200	Plan de situation 1:200
Birfa archer	Greeninghaus	1975



ZONE D'OBJET D'ART



ZONE DE SIÈGE



	Eclairage		Plaque
	Limitation		Drapeau
	Pavé		Vitrine d'exposition
	Siège		Toit
	Objet de disposition		Stand des ventes
	Végétation		Kiosque
	Eau		Table et chaises
	Objet d'art		Poubelles
	Objet de jeu		Support pour bicyclettes
	Publicité		Pendule
	Information		Téléphone

PROJET

OBJECTIF 1: LECTURE

1-LES ZONES DU PIÉTONS

- ⦿ Faite le relevée d'une zone du piétons (le choix sur plusieurs tissus différents à Biskra) y compris le mobilier urbain existant
- ⦿ Plan d'implantation à l'échelle 1 /200
- ⦿ Définir la classe de la zone
- ⦿ A travers le code symbolique, posez les différents mobiliers sur le plan d'implantation selon leur position réelle
- ⦿ Dessiner des croquis selon des images photographiques prises sur site



Placette rond-point
Zaatcha



Placette
726 logts



Placette
el dala' (beni
morah)



Placette
el
houria



Les allées
Souk el
hachich



Placette à coté la
CNEP en face la
poste



Placette en face
théâtre el zaatcha



Placette 500
logts

CHAPITRE II : LES ELEMENTS DU MOBILIER URBAIN

DÉFINITION DU MOBILIER URBAIN

- ◉ Mobilier urbain synonyme de mobilier de rue
- ◉ Bancs, luminaires, passerelles de bus, grilles, tous ces éléments que l'on croise tous les jours dans nos villes constituent les éléments de ce que l'on appelle communément le mobilier urbain.
- ◉ Selon Wikipédia le mobilier urbain est une notion englobant tous les objets qui sont installés dans l'espace public d'une ville pour répondre aux besoins des usagers
- ◉ Des auteurs définissent le mobilier urbain « l'ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public et liés à une fonction ou un service offert par la collectivité »
- ◉ Par terme de mobilier urbain, on désigne tous les objets utilisés dans l'espace collectif. Il est constitué d'éléments fixes ou amovibles disposés en vue de servir les usagers (*L'aménagement des lotissements, OPU*)
- ◉ Le mobilier urbain recouvre l'ensemble des éléments qui participent à l'équipement de l'espace public , bancs et chaises, bornes fontaines, wc, cabines téléphoniques, abribus, supports publicitaires, éclairage, jeux pour enfants, qui participent au confort et aux services offerts aux citoyens.

EVOLUTION DU CONCEPT DU MOBILIER URBAIN

➤ Le 19^{ème} siècle

- ⊙ Les équipements légers de la voirie sont codifiés et harmonisés par l'urbanisme haussmannien (vespasiennes, candélabres, réverbères, aubettes ou kiosques, grilles d'arbre, sorties de métro...) sans que le terme de « mobilier urbain » soit utilisé.
- ⊙ Le style est inspiré du végétal avec une prééminence du fer forgé ou de la fonte moulée, adaptée aux reproductions naturalistes. La couleur verte unifie le mobilier de la ville et marque l'importance des jardins dans sa conception. **Ce mobilier végétalisme** s'harmonise avec les avenues plantées qui sillonnent la ville.

➤ Les années 1960

- ⊙ L'expression « mobilier urbain » apparaît. le terme désigne une volonté d'harmonisation de ces objets et de l'espace public. Il reflète aussi l'émergence d'un marché spécifique d'objets harmonisés par un même fabricant.
- ⊙ la naissance des lignes de mobilier urbain et du design de mobilier urbain.
- ⊙ l'apparition des premières réglementations communales sur le mobilier urbain et des concessions pour la fourniture et l'entretien du mobilier urbain.

EVOLUTION DU CONCEPT DU MOBILIER URBAIN

➤ Aujourd'hui:

- ⊙ les aménageurs tentent de faire disparaître les objets au profit de la création d'un espace.
 - ⊙ L'expression « mobilier urbain » est utilisée par analogie pour désigner des objets légers et déplaçables, mais non mobiles ,
 - ⊙ certains préfèrent d'utiliser le terme de « composants urbains »
 - ⊙ Ces changements de configuration de l'espace public s'accompagnent également d'une volonté d'amener plus de végétal dans l'environnement urbain, les arbres et les espaces végétaux reprennent position.
 - ⊙ Le besoin de canaliser et séparer les flux entre le piéton, le vélo, la voiture, le tram, le métro, etc...
 - ⊙ Les mobiliers de protection et de sécurité, de repos, de propreté, se positionnent comme des solutions à ces problématiques.
 - ⊙ Les grilles et protections d'arbres ainsi que les mobiliers de fleurissement favorisent l'extension du végétal en ville.
 - ⊙ La tendance actuelle est une tendance vers plus de cohérence dans les choix des mobiliers urbains
 - ⊙ une volonté de prendre mieux en compte les personnes à mobilité réduite dans l'espace public
- Par ailleurs, le remodelage de la ville a besoin d'une image forte, dont le mobilier est un excellent vecteur.

LE ROLE DU MOBILIER URBAIN

- Le rôle majeur du mobilier urbain est de faciliter la vie tant des usagers de l'espace public, que des services techniques de villes qui les exploitent et les maintiennent.
- Il contribue à l'amélioration du cadre urbain et de l'image de la ville
- Mobilier urbain gérant de confort de l'espace public, participe au caractère agréable et humain de la ville et à sa singularité

LE CHOIX DU MOBILIER URBAIN

- ⊙ Choix fonctionnel lié à l'objet :
- ⊙ Le mobilier urbain répond aux besoins des usagers au travers des nombreuses fonctions qu'il leur propose. Il est donc important de bien cibler ces attentes afin d'apporter une réponse adaptée en mettant à leur disposition un mobilier dont les fonctions comblent ces besoins.

Accueillir

Abriter



agrémenter

collecter



éclairer

informer

Protéger



séparer

signaler

végétaliser

ACCUEILLIR

- ⦿ **Accueillir** : « recevoir quelqu'un, quelque chose »
- ⦿ Dans les espaces publics, il est nécessaire de fournir aux usagers et plus particulièrement aux personnes âgées des **lieux de repos**. Ainsi des bancs, des tables ... permettant aux usagers de s'**asseoir**, de se **reposer** ou de **pratiquer** toute autre activité doivent être installés dans des lieux agréables tels que les espaces verts mais aussi dans les zones fréquentées et les places piétonnes. Ils seront implantés de préférence dans un endroit ombragé à l'abri du vent afin de favoriser le repos et d'améliorer l'attente.

La banquette : Elle permet de s'asseoir des deux côtés.



Banquette Cinéo, Univers et Cité ▲

Le fauteuil : Siège individuel ayant une assise confortable



Fauteuil Andromède, Métalco ▲

La table : elle permet le repos et d'exercer des activités diverses, elle permet également de pique-niquer d'où l'intérêt de la placer dans un lieu agréable, une corbeille doit se situer à proximité pour collecter les déchets.



Alban, table de pique-nique ▲

ACCUEILLIR



Banc Paseo, Square Urbain ▲

Le banc : il permet le repos de plusieurs personnes à la fois. La notion de confort est à prendre en compte, par exemple, des accoudoirs doivent être installés pour faciliter l'utilisation par les personnes âgées.



Albi, banc du square de Lamothe ▲



Assis-debout, Concept Urbain ▲

piétons, à l'arrêt d'un autobus, dans un jardin public, un centre scolaire, une zone sportive.

de l'attacher



Support à vélo en bois, Déclic ▲

AGRÉMENTER

- Agrémenter : « rendre plus attrayant, plus agréable »
- L'espace public (les espaces verts et les places)peuvent accueillir statues, fontaines, bassins dans le but de participer à l'embellissement de ces espaces. Ils rendent la promenade plus agréable en ajoutant une petite touche d'esthétique à l'ensemble. Certains de ces éléments peuvent donner une id



Les cabannes, aire de jeux pour enfants ▲

Les oeuvres d'art participent dans le cadre d'une exposition temporaire ou durable, à l'embellissement de l'espace



Les statues participent à la mise en valeur d'un lieu et à son identité.

Albi, parc Rochegude

Les jeux permettent aux enfants de se divertir, de s'amuser dans un cadre sécuritaire. Ces jeux sont spécifiques d'une catégorie d'âge, il faut donc cibler les besoins et les types d'utilisateurs afin de guider le choix de mobilier. Il faut privilégier des jeux ayant une certaine spécificité et éviter les éléments référencés dans les catalogues dépourvus d'originalité.

Les bassins et jeux d'eau possèdent un rôle strictement décoratif, une scénographie est créée autour de l'eau pour agrémenter et rafraîchir un lieu.



Albi, fontaine de la place du Patus Crénat ▲

Les oeuvres d'art participent dans le cadre d'une exposition temporaire ou durable, à l'embellissement de l'espace



Albi, statue sur le Jardin national ▲

Les fontaines

leur rôle premier était utilitaire, alors qu'elles ont aujourd'hui un rôle décoratif et patrimonial. La tendance est de créer des points d'eau (alimentés par le réseau d'eau public) à l'usage des piétons et des cyclistes.



Albi, musée Toulouse Lautrec ▶

ABRITER

- **Abriter** : « Mettre à l'abri, protéger des intempéries, du danger, du soleil »

Le mobilier urbain à caractère utilitaire doit pouvoir être utilisable à tout moment indépendamment des conditions climatiques. Sa conception doit donc permettre de maintenir les usagers à l'abri des aléas climatiques lors de l'attente ou du repos. Certains éléments de mobilier peuvent également abriter une activité à caractère commercial ou non. Enfin le mobilier doit aussi protéger les biens des usagers, des agressions de la rue et des conditions climatiques.

L'abribus permet l'abri des voyageurs à un point d'arrêt lors de l'attente de l'autobus et le repos. Il doit protéger les usagers contre la pluie, le vent et le froid. Il comporte souvent des panneaux publicitaires.

Albi, rue de la Berchère ▼



L'abrivélo abrite les vélos des usagers des aléas climatiques et permet aussi de protéger le vélo des agressions de la rue (vol, vandalisme...).

◀ Abrivélo, bornéo Deolic



Le cabanon de jardin familial permet de stocker les outils utilisés par le jardinier, un système de collecte des eaux pluviales peut y être intégré dans un souci de gestion de l'eau

◀ Albi, cabanon de jardins familiaux de Cantepau

Les toilettes publiques assurent la salubrité publique. Ils doivent être accessibles par tous y compris les personnes à mobilité réduite. Ils doivent dans la mesure du possible s'inspirer de l'architecture locale.



Gaillac, toilettes publiques ▲

La pergola est une petite construction destinée à servir de support à des plantes grimpantes qui créent un abri végétal en se développant.



Albi, pergola du Square de Lamothe ▲

Le kiosque abrite une activité à caractère commercial ou non.



Albi, place du Vigan ▲

CATEGORIES DES MOBILIERS URBAINS

- ⊙ Chaque besoin correspond à un meuble urbain bien déterminé
- ⊙ On peut citer comme exemple;
 - La propreté du quartier exige l'existence de corbeilles
 - le besoin de se reposer nécessite des sièges
 - les impératifs de la sécurité imposent les signaux de voiries, etc.

CATEGORIES DES MOBILIERS URBAINS

- Les différents types de mobiliers urbains;
Le mobilier urbain s'applique à un vaste domaine d'action et désigne un grand nombre d'objets. La variété des fonctions, des formes et des usages du mobilier urbain a peu à peu mené à la mise en place de plusieurs familles de mobilier urbain, identifiable par leur fonction dans la ville

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLÉMENTS DE MOBILIER URBAIN

➤ types de l'éclairage

- Lanterne
- Éclairage

➤ types de limitation

- Clôture
- Grille
- Balustrade
- Mur
- Bloc

➤ Pavé

- Pavé
- Escalier
- Rampe
- Protéger des racines

➤ Siège

- Siège
- Banque
- Protéger des racines
- Chaise long de jardin
- Objet de disposition

➤ Végétation

- Arbre particulier
- Protéger des racines
- Planche
- Cuveau des fleurs

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLÉMENTS DE MOBILIER URBAIN

➤ Eau

- ⊙ Prise d'eau
- ⊙ Ruisseau
- ⊙ Fontaine

➤ Objet d'art

- ⊙ Fontaine
- ⊙ Façade
- ⊙ objet d'art

➤ Objet de jeux

➤ Publicité

- ⊙ Colonne d'affiches

⊙ Information

- ⊙ Tableau indicateur
- ⊙ Tableau d'explication
- ⊙ Vitrine d'exposition

➤ Plaque

- ⊙ Plaque de rue
- ⊙ Tableau indicateur
- ⊙ Arrêt

➤ Drapeau

➤ Vitrine d'exposition

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLÉMENTS DE MOBILIER URBAIN

- Toit
 - Toit
 - parasol
 - Pergola

 - Stand des ventes

 - Kiosque

 - Table et chaises
 - Chaise
 - Table

 - Poubelle
 - Réservoir de déchets
- Réclame

 - Support pour bicyclettes

 - Pendule

 - téléphone
 - Téléphone
 - Cabine téléphonique

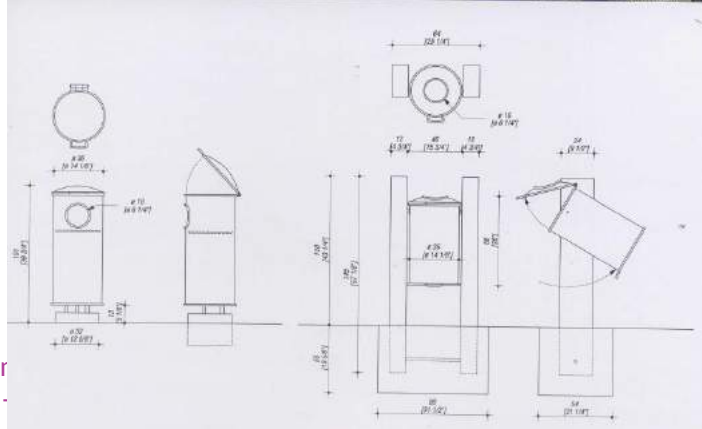
CATEGORIES DES MOBILIERS URBAINS

- ⊙ MOBILIER DE PROPRETE « corbeilles tulipe, sanisettes... »
- ⊙ MOBILIER DE CONFORT « bancs fonte, fontaines... »
- ⊙ MOBILIER DE PROTECTION « bornes, potelets, poteaux de ville, barrières de villes, arceaux...»
- ⊙ MOBILIER LIE AUX TRANSPORTS « abribus, horodateurs, range vélos... »

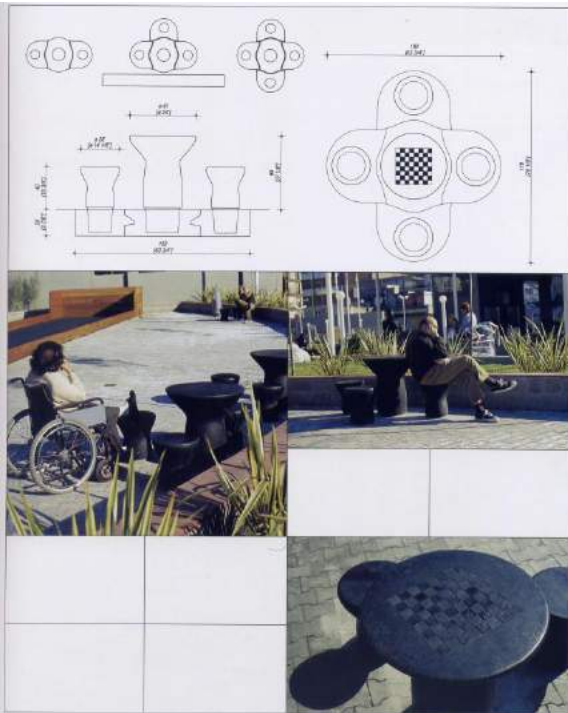
CATEGORIES DES MOBILIERS URBAINS

- ⊙ MOBILIER DE COMMUNICATION « panneaux oraux, cabines téléphoniques »
- ⊙ MOBILIER DE VENTE ET D'ACCUEIL « kiosques... »
- ⊙ EQUIPEMENTS TECHNIQUES « signalisation routière, armoire EDF, GDF... »
- ⊙ MOBILIER TEMPORAIRE « marché, information chantiers... »
- ⊙ MOBILIER D'ECLAIRAGE « lampadaires... »

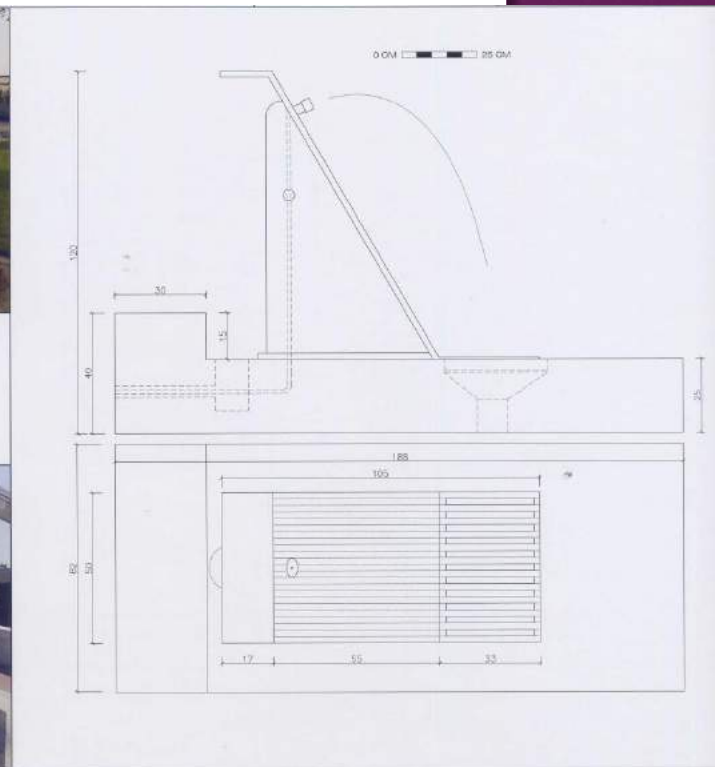
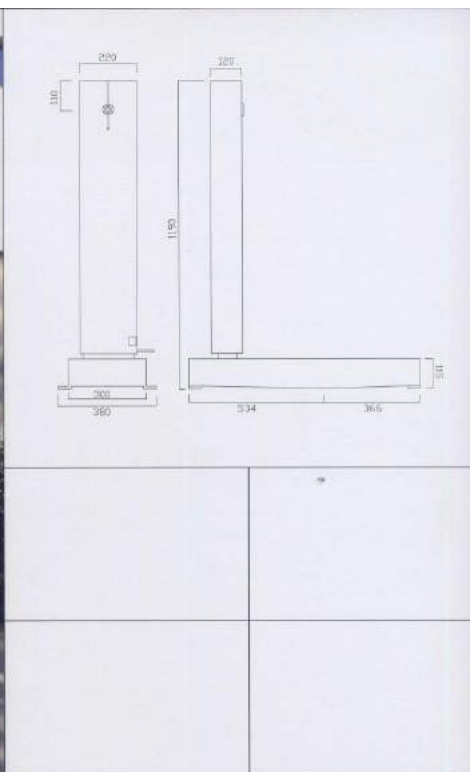
MOBILIER DE PROPETE LES POUBELLES



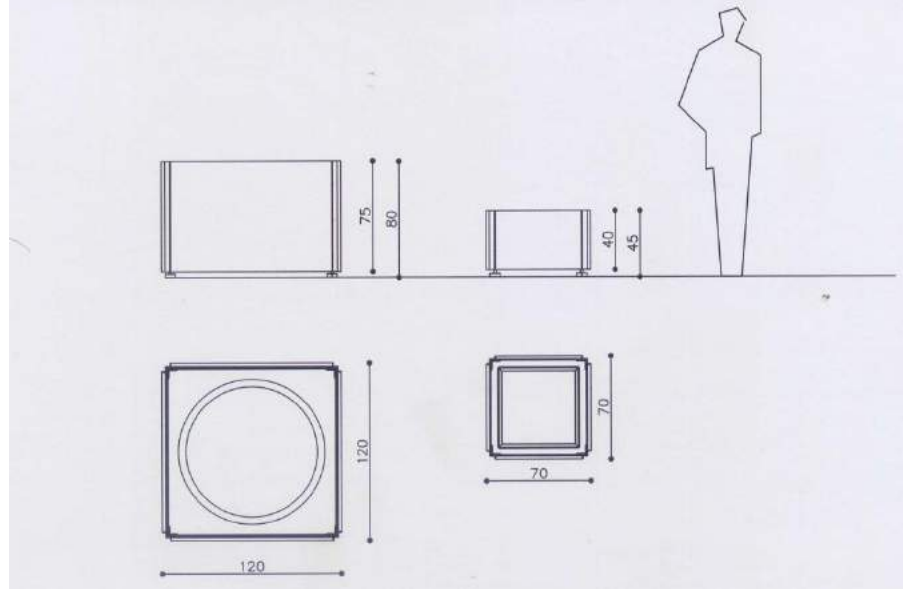
MOBILIER DE CONFORT LES CHAISES



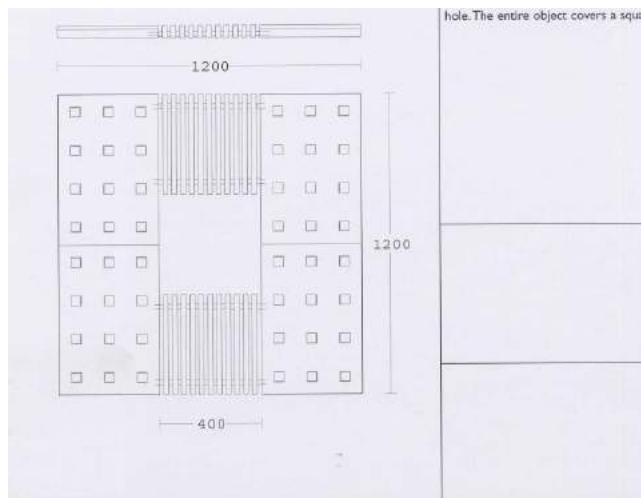
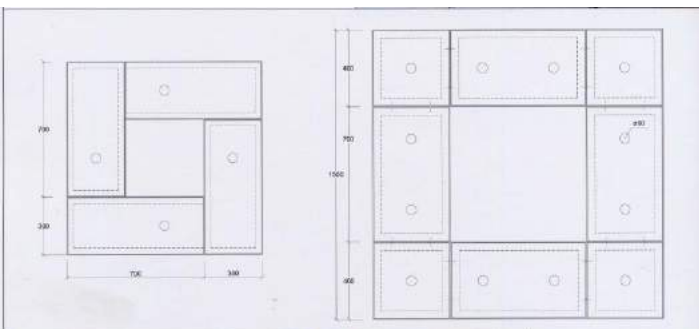
MOBILIER DE CONFORT LES FONTAINES



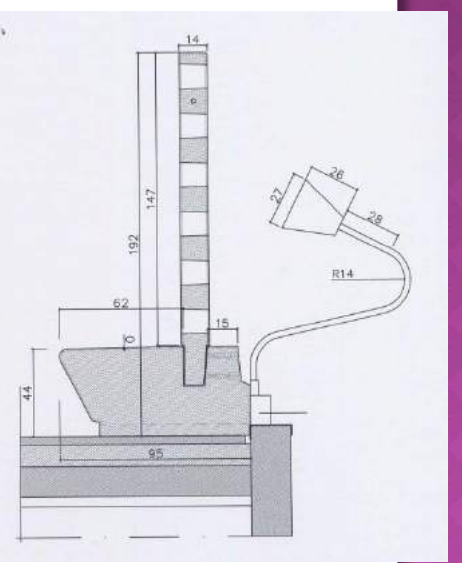
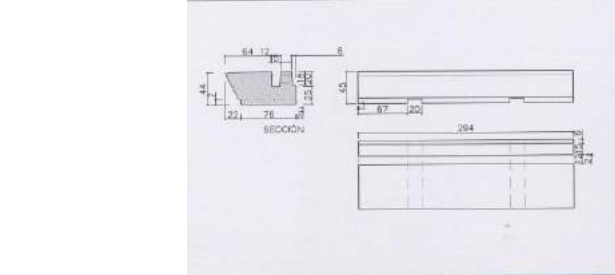
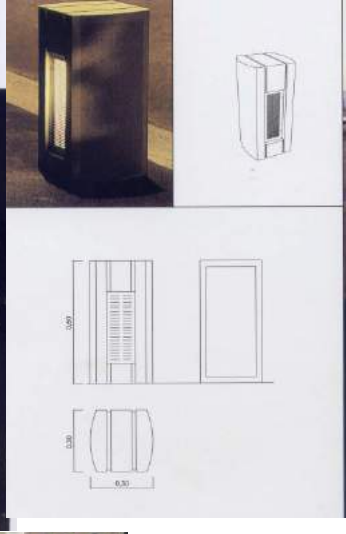
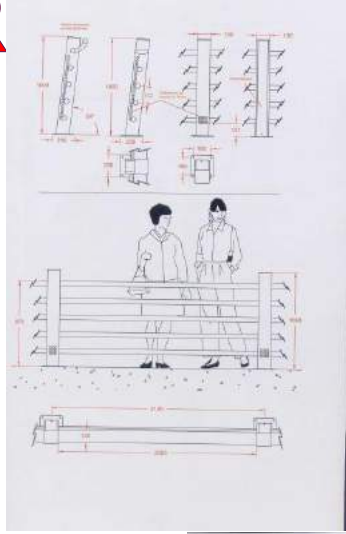
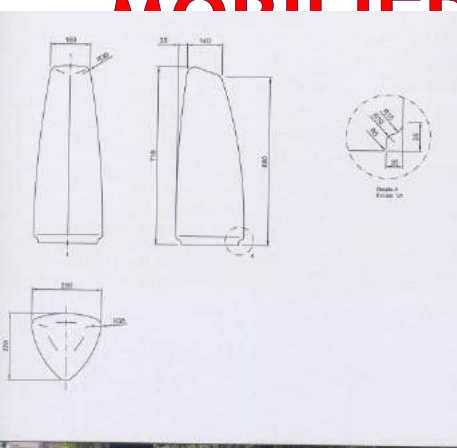
MOBILIER DE CONFORT LES PLANTES



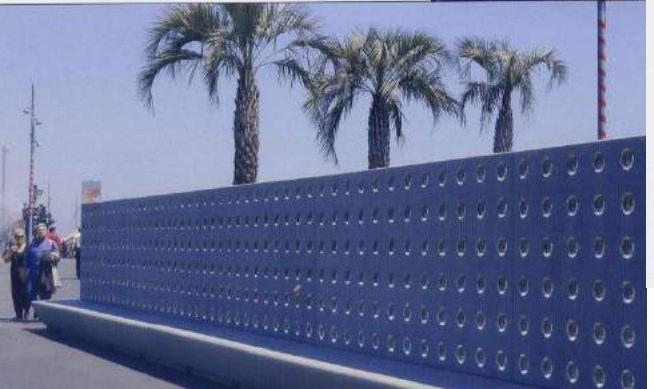
MOBILIER DE CONFORT GRILLES D'ARBRES



MODULAR PROTECTION

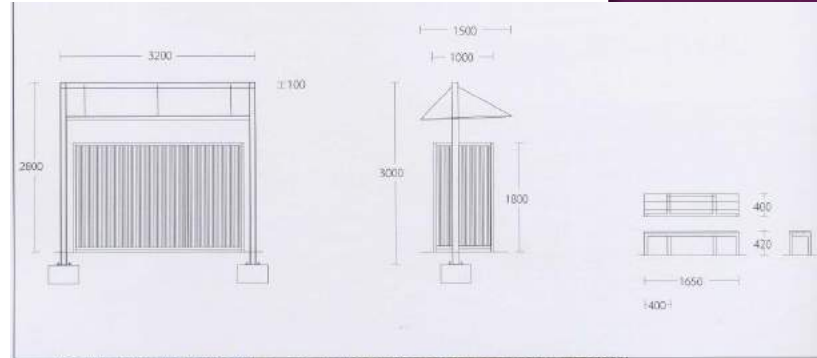
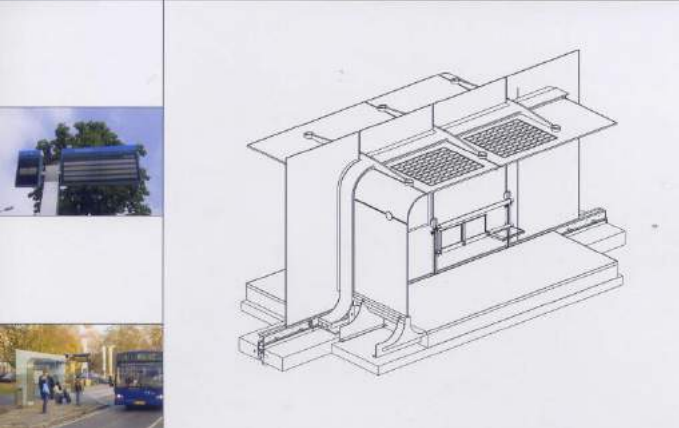


aster architectur
artement d'Arch



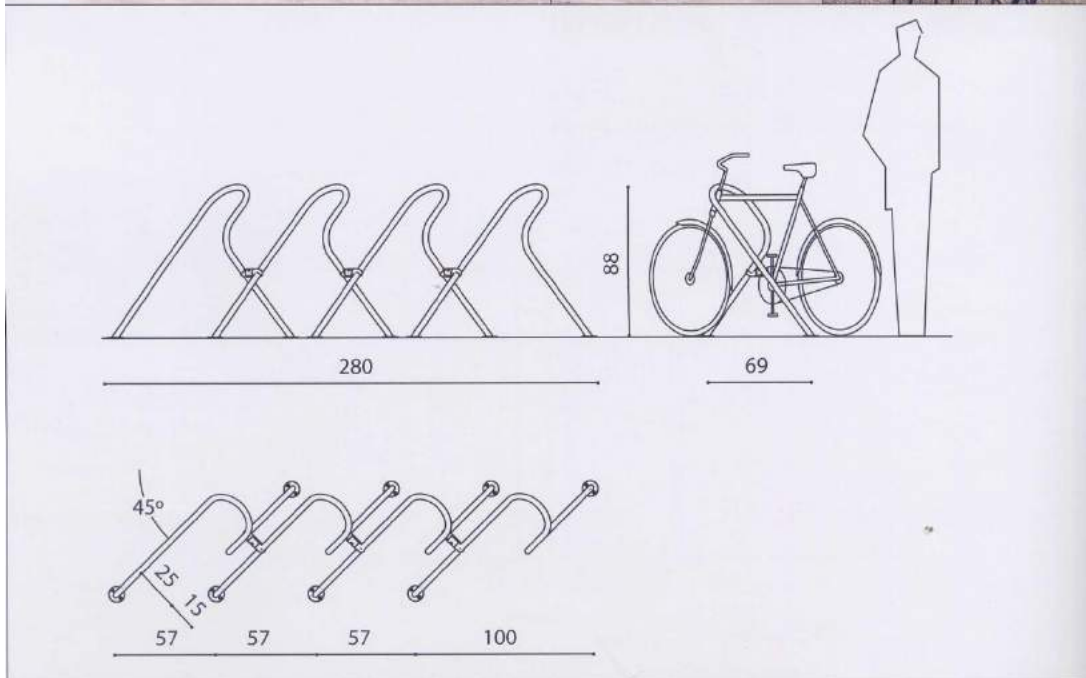
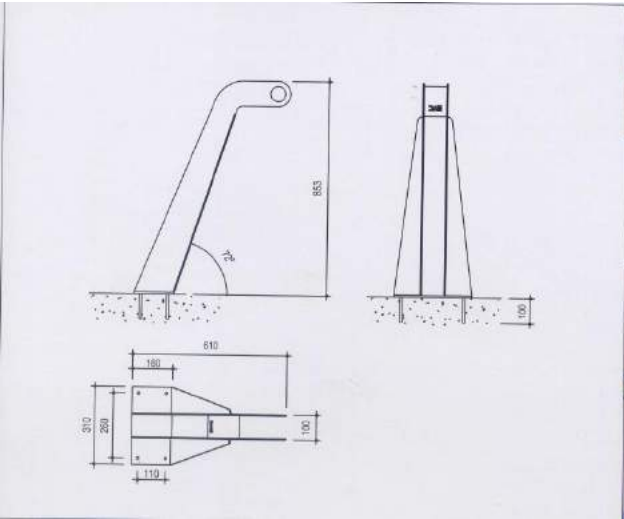
MOBILIER LIE AUX TRANSPORTS

ABRIBUS DE BUS

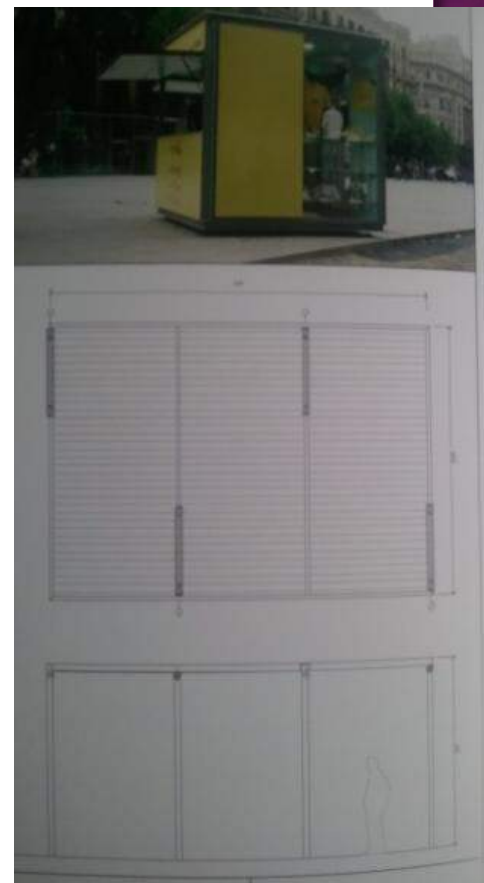
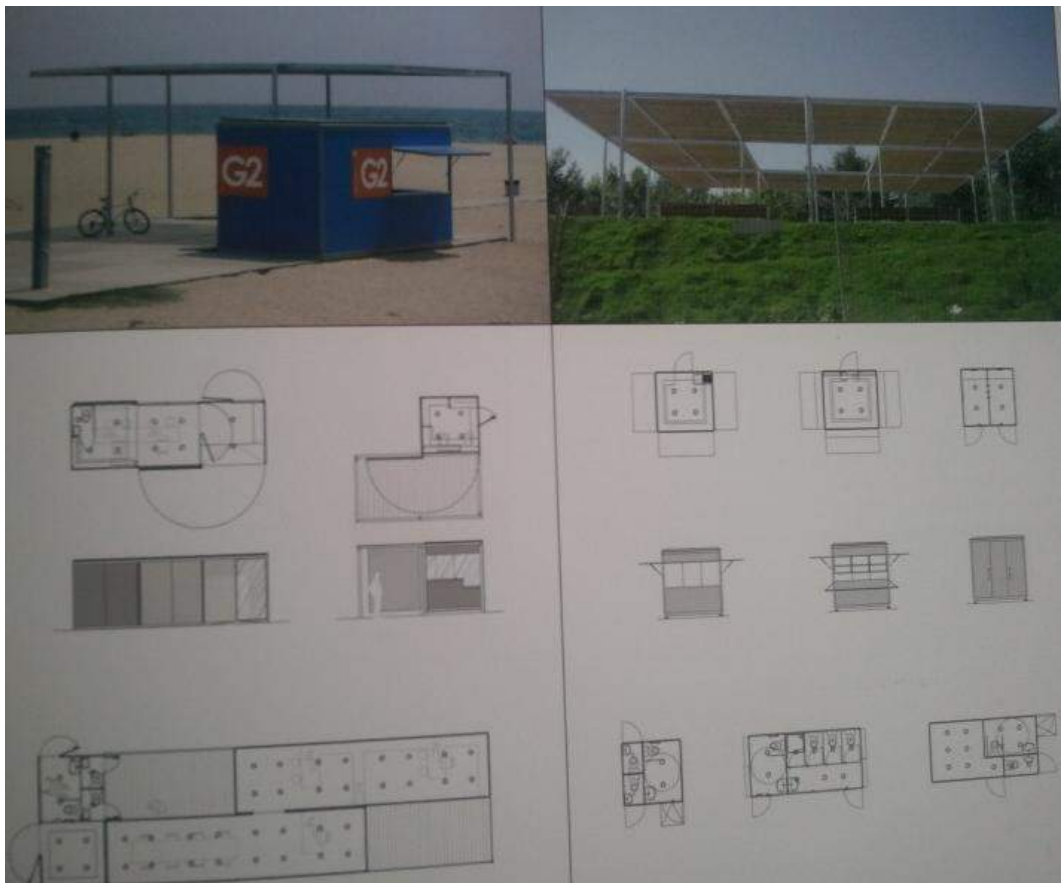


MOBILIER LIE AUX TRANSPORTS

RANGE VÉLOS



MOBILIER DE VENTE ET D'ACCUEIL KIOSQUES



MORII IER D'ECI ADIACET



Litterne
Verlichtingsarmatuur
Fußlampe
Lanterne
Zona de iluminare
Zona de iluminare
Zona de iluminare

QRT: Veere, Nel, NL

DETAIL A
Litterne
Fußlampe
Litterne
Fußlampe
Litterne
Fußlampe

1 Omsicht
2 Ansicht
3 Ansicht
4 Variation
5 Variation

1 Omsicht
2 Ansicht
3 Ansicht
4 Variation
5 Variation

10 06 001-01.0045



Litterne
Verlichtingsarmatuur
Fußlampe
Lanterne
Zona de iluminare
Zona de iluminare

QRT: Aachen, Münsterplatz, D
C. Opperhuizen, Stein, Aachen

DETAIL A
Litterne
Fußlampe
Litterne
Fußlampe
Litterne
Fußlampe

1 Omsicht
2 Ansicht
3 Ansicht
4 Variation
5 Variation

10 06 001-01.0045



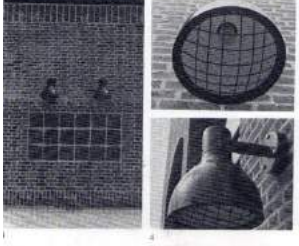
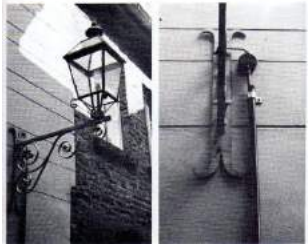
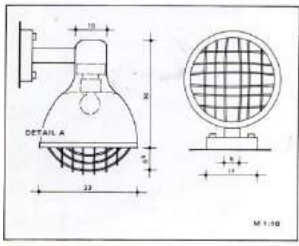
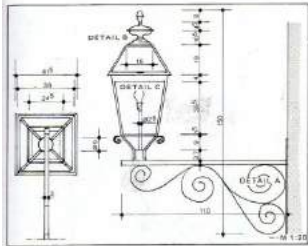
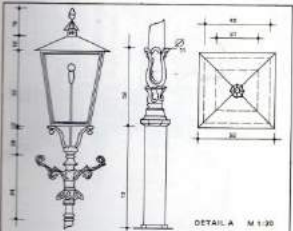
Litterne
Verlichtingsarmatuur
Fußlampe
Lanterne
Zona de iluminare
Zona de iluminare

QRT: Hazelebeek, Middelweg, DE
CONZEPFIG: Hans Dell a, Torben Lindhardt
TYPE: Litterne

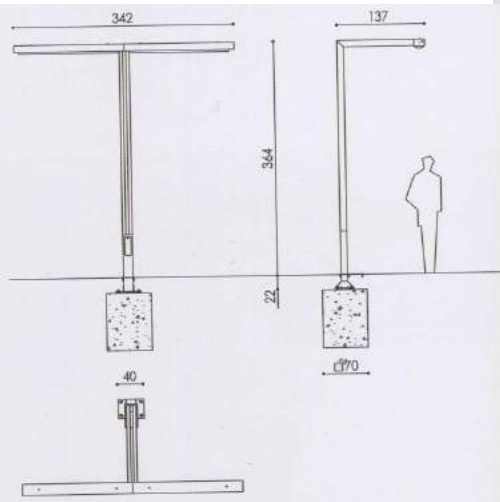
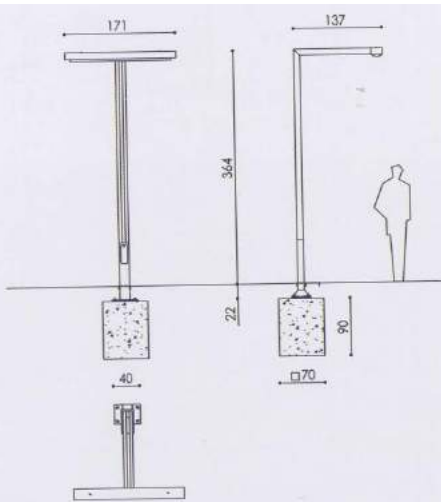
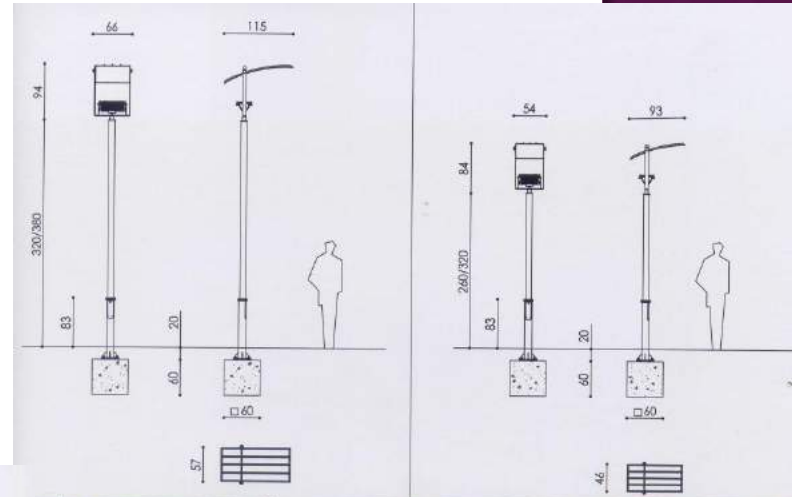
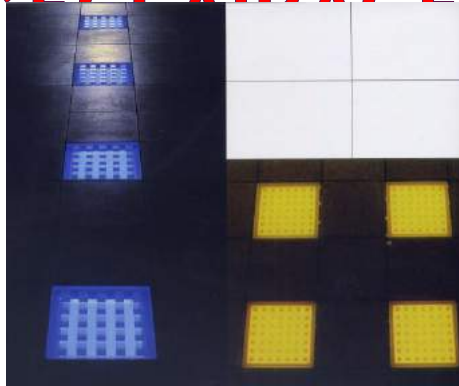
DETAIL A
Litterne
Fußlampe
Litterne
Fußlampe
Litterne
Fußlampe

1 Omsicht
2 Ansicht
3 Ansicht
4 Variation
5 Variation

10 06 001-01.0045



MOBILIER D'ÉCLAIRAGE



1-LE CHOIX DU MOBILIER URBAIN

- ◉ **Choix fonctionnel (lié à l'objet- lié à l'utilisateur)**
- ◉ **Choix économique**
- ◉ **Choix technique**
- ◉ **Choix esthétique (guidé par le lieu et le contexte)**

1-LE CHOIX DU MOBILIER URBAIN

- ⊙ **Choix fonctionnel lié à l'objet :**
- ⊙ Le mobilier urbain répond aux besoins des usagers au travers des nombreuses fonctions qu'il leur propose. Il est donc important de bien cibler ces attentes afin d'apporter une réponse adaptée en mettant à leur disposition un mobilier dont les fonctions combinent ces besoins.

LE CHOIX DU MOBILIER URBAIN

◉ Choix fonctionnel lié à l'utilisateur :

- ◉ Le choix fonctionnel doit aussi être guidé par le public, les utilisateurs. Toutes les personnes y compris les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir profiter des services qui leur sont proposés, accéder aux différentes fonctions du mobilier et disposer du mobilier dans les meilleures conditions possibles. Le mobilier doit donc posséder des adaptations lui permettant de rendre ses services accessibles à tous.
- ◉ En fonction du type de public à accueillir, le mobilier doit présenter des



◀ Mobilier adapté pour des personnes âgées (accoudoirs, dossier)

Mobilier inadapté pour des personnes âgées ▶



LE CHOIX DU MOBILIER URBAIN

Choix économique :

Le budget est le facteur de sélection le plus important, il influence de manière significative le choix du mobilier. Le coût global d'achat comprend aussi la gestion et l'entretien du mobilier acheté.

Choix technique du mobilier :

Afin d'inscrire l'aménagement dans le long terme, la pérennité, les caractéristiques techniques du mobilier, les qualités et les défauts des matériaux doivent guider le choix du mobilier.

Choix esthétique guidé par le lieu, le contexte :

Afin de préserver les qualités du paysage urbain, le mobilier doit être en adéquation avec la nature de l'espace à aménager en termes d'usages, de formes, de couleurs, de matériaux et textures. Il doit s'intégrer au mobilier existant, à la végétation, au bâti et au sol pour donner une identité au lieu, apporter une qualité esthétique afin de participer à la mise en valeur.

LE CHOIX DU MOBILIER URBAIN

Albi :
luminaire de style
ancien bien intégré
à l'architecture, fixé
en console dans un
soutci de libération de
l'espace



St Juéry : banc
se mariant de
manière agréable
à l'espace où il est
intégré



Luminaire déton-
nant avec l'archi-
tecture locale de
par sa couleur
rouge vive et dont
la taille n'est pas à
l'échelle du lieu

*Rond-point formé de jardinières aux couleurs
vives jurant avec le cadre existant et à la
confihuration inadéquate*



2-CONTRAINTES ET SOLUTIONS

- ◉ L'aménagement des zones urbaines est un processus complexe, car il devra satisfaire l'ensemble des acteurs de la vie communale.
- ◉ **Les citoyens** ont des besoins et des demandes qu'il faut prendre en compte, et qui ne sont pas toujours compatibles avec les impératifs des décideurs.
- ◉ **les décideurs communaux** prêtent souvent plus d'attention aux valeurs de coût, de robustesse, et de résistance dans le temps, en oubliant de prendre en compte des considérations plus sociales, et en omettant d'intégrer avec cohérence le mobilier dans son environnement.
- ◉ **Les aménageurs et des concepteurs** tentent de développer, en collaboration avec les municipalités, des projets globaux et réfléchis, qui prennent en compte ces importants principes.

A- BESOINS ET DEMANDES DES CITOYENS

- C'est les besoins des utilisateurs qu'il faut chercher à combler lors de la création de mobilier urbain ou de l'aménagement d'une zone urbaine. Car c'est eux qui le côtoieront et l'utiliseront dans leur vie quotidienne.
- D'où la popularité croissante du mobilier urbain qui est fabriqué à partir de matériaux issus du recyclage. En fait, l'écologie gagne continuellement du terrain parmi les préoccupations des gens,

A-FONCTIONNALITÉ

- Tout d'abord, il faut tenir compte des fonctions à donner à l'objet et les contraintes qui en découlent, comme les matériaux à utiliser ou ses dimensions et encombrement. Certains objets auront un rôle de signalétique et des couleurs et formes particulières permettront de le repérer, tandis que d'autres devront permettre le repos ou l'attente. Les besoins des citoyens sont nombreux, tout comme les solutions. Rien n'empêche non plus de donner plusieurs fonctions à un seul objet. Il s'agit donc d'étudier en détail l'ensemble des services à rendre aux différents utilisateurs.

B- CONVIVIALITÉ

- **Convivialité**
- En plus des besoins fonctionnels, l'aménagement des zones urbaines tente de réaliser et de faire réapparaître dans les villes une vie sociale en dehors du chez soi , on lui attribue le rôle des lieux d'échanges, de rencontres, et de loisirs , des lieux conviviaux, uniques et originaux, au sein desquels les habitants de la ville aimeront se retrouver, pour discuter, faire des rencontres, jouer, découvrir.

B- CONTRAINTES POUR LES MUNICIPALITÉS

a) **Coût**

Le coût global d'une pièce de mobilier urbain est un important facteur de choix. À son coût d'achat s'ajoute celui des aménagements nécessaires à son installation, des interventions à effectuer sur les réseaux, et des coûts d'exploitation (consommation électrique, eau.).

b) **Résistance**

L'importance de la résistance aux chocs, au vandalisme (feu, casse, graffitis, rayures), et au nettoyage (jets sous pression, solvants), doit être relativisée. L'accent sera plutôt mis sur la facilité d'entretien ou de réparation du mobilier, fonction du climat et la fréquentation du lieu d'implantation

d) **Image de la ville**

Les espaces urbains sont la vitrine de la ville, le reflet de son dynamisme et de son identité. Les décideurs sont tout à fait conscients de l'enjeu politico-économique que représente l'aménagement des zones collectives

PROJET

OBJECTIF 2 : ANALYSER

- Analyser les données des zones de piétons
 - physiques (morphologie-topographie et climat...)
 - urbaines (accessibilité - intégration)
 - Architecturales (identité et image de la ville)
- Analyser les besoins des citoyens en matière de mobilier urbain
 - Questionnaire pour les citoyens
- Analyser les contraintes réglementaires
 - Questionnaire à la municipalité

CHAPITRE IV - LE DESIGN

LE DESIGN URBAIN

- ◉ **Design urbain: Quelques définitions**
- ◉ **Portée de l'aménagement urbain**
- ◉ L'aménagement urbain a remplacé la «conception civique», qui portait principalement sur les mairies, les musées, . rues, les boulevards, les parcs et autres espaces ouverts depuis les années 1960. Cependant, il n'est pas un consensus sur la définition et les limites de la conception urbaine.
- ◉ Design urbain est Le processus de donner une direction de conception physique de la croissance urbaine, la conservation, et le changement
- ◉ • La conception des villes - un «grand dessein»
- ◉ • L'interface entre la planification d'architecture, paysage et la ville
- ◉ • Les relations complexes entre tous les éléments de l'espace bâti et non bâti (DoE, 1996)
- ◉ • L'architecture de l'espace public

CHAPITRE IV - LE DESIGN

LE DESIGN DU MOBILIER URBAIN

- La base d'un cadre définissant le design urbain peuvent être regroupées sous six rubriques principales selon les critères de l' Institute for Urban Design (IUD)
 - ⊙ 1. Historique préservation et la conservation en milieu urbain
 - ⊙ 2. Conception pour les piétons
 - ⊙ 3. Vitalité et la variété de l'utilisation
 - ⊙ 4. L'environnement culturel
 - ⊙ 5. Contexte de l'environnement
 - ⊙ 6. Valeurs architecturales
- Les Buts et principes décrivant le design urbain peuvent être regroupés sous huit rubriques principales:
 - Place,
 - Densité,
 - les utilisations mixtes et compatibles,
 - Piétonnisation à taille humaine,
 - La culture humaine,
 - Domaine public,
 - Milieu bâti
 - L'environnement naturel

- ◉ **“Quelle est la différence entre un designer urbain et urbaniste, ou entre un designer urbain et un architecte?”**
- ◉ **Les planificateurs** ont tendance à considérer l'utilisation des terres comme une distribution de problème de ressources, morcellement sur la terre, à des fins de zonage, sans considération de la nature des bâtiments qui peuvent être implanté à l'avenir. Le résultat est que la plupart des ordonnances de zonage et les plans officiels d'utilisation des terres produisent des bâtiments stéréotypés et sans imagination.
- ◉ **Un urbaniste** se préoccupe essentiellement de l'allocation des ressources selon les projections des besoins futurs.
- ◉ **L' Architecte** s'intéresse de plus à relier le bâtiment, La conception à ses environs, mais il n'a aucun contrôle sur ce qui se passe hors de la propriété
- ◉ Il ya un terrain d'entente importante entre ces professions, et chacun a une certaine prétention à elle, mais personne ne la remplit bien. L'aménagement du territoire serait clairement amélioré s'il participe avec quelqu'un qui comprend conception en trois dimensions. D'autre part, quelqu'un est nécessaire pour concevoir la ville, pas seulement les bâtiments.
- ◉ " Par conséquent, il y avait un besoin de quelqu'un qui pourrait être appelé un urban designer «
- ◉ Sans aucun doute le designer urbain ne peut exister seul entre ces trois principaux métiers. Le design urbain est un concept interdisciplinaire et doit être considéré avec les autres disciplines et professions tels que le développement immobilier, l'économie, du génie civil, droit, sciences sociales et naturelles

2. Rôle du Design urbain

- ◉ Le design urbain est généralement considéré ni comme une profession ni une discipline. Il ya une tendance à formuler le design urbain comme l'interface entre l'architecture et l'urbanisme, ou l'écart entre eux.
- ◉ • Par exemple, lorsque Kevin Lynch a vu *l'aménagement urbain en tant que branche de l'architecture*
- ◉ Michael Southworth, d'autre part *l'aménagement urbain pensé comme une branche de la planification urbaine.*
- ◉ "Il est plus facile de parler de l'aménagement urbain que d'écrire à ce sujet ... Entre (planification et de l'architecture), mais n'appartenant ni à l'un ni l'autre, se trouve dans le monde magique de l'aménagement urbain"
- ◉ • Un autre commentateur Jonathan Barnett reconnaît également le rôle crucial de la conception urbaine entre l'urbanisme et l'architecture

LE DESIGN URBAIN

- ⊙ **Processus du design urbain**
- ⊙ **1. Analyse**
- ⊙ a. **une Collecte de l'information de base**
- ⊙ b **Enquête visuelle**
- ⊙ c. **Identification des zones dures et molles**
- ⊙ d. **Analyse fonctionnelle**
- ⊙ **2. Synthèse**
- ⊙ **3. Évaluation**
- ⊙ **4. Exécution**

3. Processus de design urbain

- ◉ Quatre phases de base de la conception urbaine:
- ◉ **1. Analyse**
- ◉ a. **une Collecte de l'information de base**
- ◉ Il comprend la compréhension de la structure, l'organisation, et le modèle des zones urbaines. Les informations de base sont recueillies sur des éléments tels que l'utilisation des terres, la population, le transport, les systèmes naturels, et de la topographie.
- ◉ Les designers auront également à examiner le caractère varié de l'emplacement et la structure des quartiers et secteurs d'activité. Problèmes et objectifs de conception sont identifiés.
- ◉ .b. **Enquête visuelle**
- ◉ L'enquête visuelle est un élément standard de toute étude de design urbain. Il s'agit d'un examen de la forme, apparence, et la composition d'une ville ou un quartier. Pour procéder à une inspection visuelle, il faut avoir une idée de base des éléments de la forme urbaine. (Le plus connu est l'étude de Kevin Lynch: (*Chemins, nœuds, arêtes, Districts et points de repère* que cinq éléments de base du squelette d'une forme de la ville) Ensuite, il faut examiner la ville et la décrire en termes de ce vocabulaire.

⦿ **c. Identification des zones dures et molles**

- ⦿ La définition des zones difficiles ou dures (par exemple les monuments historiques, arbres anciens) et doux (zone de piétons) permet au concepteur de savoir quelles parties de la ville peut répondre à la croissance et le changement et quelles parties sont essentiellement fixé, car ils peuvent être occupés, par exemple, par un monument historique.

⦿ **d. Analyse fonctionnelle**

- ⦿ L'analyse fonctionnelle examine la relation des activités entre les diverses utilisations des terres et la manière qui se rapportent à des systèmes de circulation.

2. Synthèse

- Dans cette phase, les données recueillies et l'analyse du problème doit être traduite dans la proposition pour l'action. Le premier volet de la phase de synthèse est l'évolution des concepts qui s'attaquent au problème.
- Les concepts sont suivies par l'élaboration de propositions de conception schématique. Ces propositions sont plus spécifique dans la nature. Schémas sont suivies par des plans préliminaires.

3. Évaluation

- L'évaluation a lieu à de nombreux niveaux, allant de répondre aux demandes techniques de la capacité à gagner acceptation par le public Après les propositions de conception sont complets, il est essentiel qu'ils soient évalués dans la lumière du problème d'origine ou de la question, ils étaient destinés à traiter. L'un des plus des tâches complexes associés à l'évaluation est de déterminer quels sont les critères devraient être utilisés.
- Il ya deux catégories de base:
 - (1) dans quelle mesure les solutions s'adaptent le problème
 - (2) la facilité avec laquelle les propositions peuvent être mises en œuvre.

4. Exécution

- Au cours de la mise en œuvre, la stratégie de financement et de la construction réelle est formulée. Des études détaillées de mise en phase et les outils sont considérés pour réaliser le projet.

CHAPITRE IV - LE DESIGN RÉPONSES ET PRINCIPES DES AMÉNAGEURS URBAINS

- ⦿ Les aménageurs et concepteurs n'imposent pas de règles particulières à suivre pour aménager un espace.
- ⦿ Ils insistent tout de même sur un certain nombre de principes à suivre pour éviter les erreurs trop souvent commises par les décideurs qui agissent sans collaboration avec des professionnels de l'aménagement

LE DESIGN

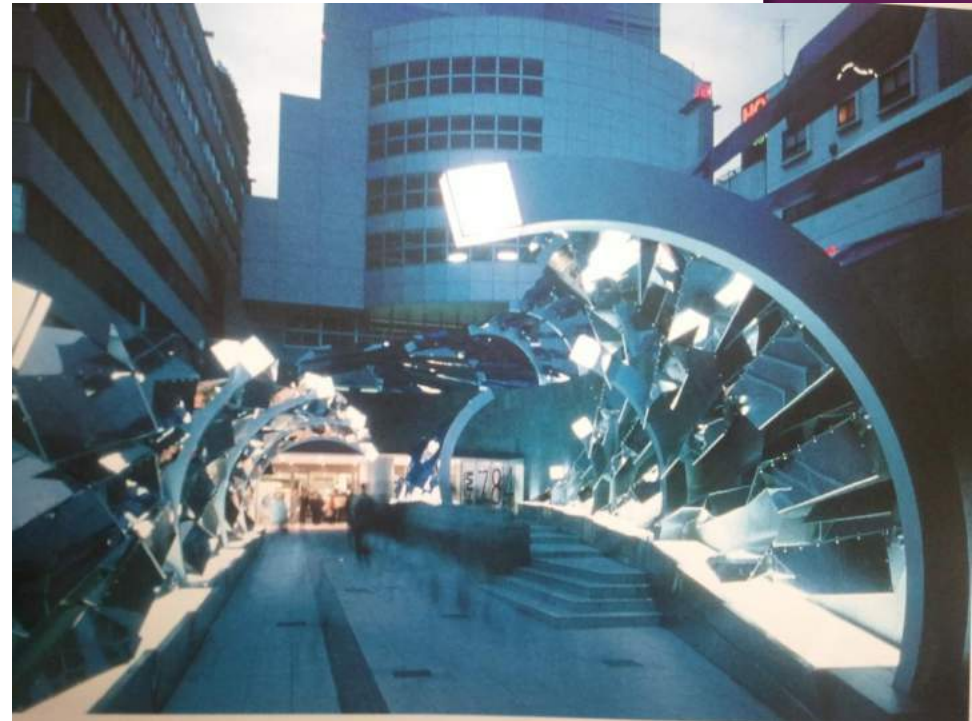
RÉPONSES ET PRINCIPES DES AMÉNAGEURS URBAINS

- Les concepteurs reposent sur certains principes lors de l'aménagement et le design des éléments du mobilier urbain
- 1- LE PRINCIPE DU PROJET GLOBAL
- 2- L'INTEGRATION - IDENTITE- IMAGE DE LA VILLE
- 3- L'ECHELLE HUMAINE ET L'ERGONOMIE
- 4- LA CULTURE
- 5- LE DEVELOPPEMENT DURABLE

LE PROJET GLOBAL

- ⦿ Pour éviter la surabondance des objets, qui mène trop souvent à un fouillis illisible où personne ne se retrouve, il faut mener une étude et un projet réfléchis, qui prennent en compte l'ensemble de la zone à réaménager et toutes les fonctions à lui assigner. C'est donc un espace qu'il s'agit de créer, en mettant en relation des objets dont les fonctions sont diverses.
- ⦿ Pour y parvenir, on définit le rôle exact des différents espaces, de liaison, de centralité, de représentativité, ou encore de monumentalité.
- ⦿ L'ensemble des décisions peut être repris dans une charte qui définira les orientations stratégiques sur l'ensemble de la ville, et qui contiendra des plans établissant le statut des espaces et le rôle qu'ils jouent, des caractéristiques demandées pour le mobilier urbain, ou encore un cahier d'implantation des objets, pour éviter leur éparpillement.

LE PROJET GLOBAL



LE PROJET GLOBAL



LE PROJET GLOBAL



L'INTÉGRATION

- Pour une bonne intégration, les aménageurs rechercheront des similitudes entre les différents produits (matériaux, procédés de mise en forme, structures, ...), ou au contraire, recourront aux contrastes. Ils pourront choisir de prolonger l'architecture existante, ou de se situer à l'opposé, pour souligner les qualités respectives du mobilier et de son environnement, toujours dans le but de parvenir à une perception cohérente de la ville.

ERGONOMIE ET LE DESIGN DU MOBILIER URBAIN L'ECHELLE HUMAINE

- L'échelle humaine peut être considérée comme fonction de l'appréhension confortable, d'un corps, dans un espace, qui ne subit aucune rupture de perception qualifiable de mise en situation d'infériorité, ou de supériorité, de l'édifice par rapport à l'individu. Ne s'établit donc pas de discontinuité, dans la perception du lieu, pouvant créer un sentiment d'oppression, de malaise, ou encore de déroute.

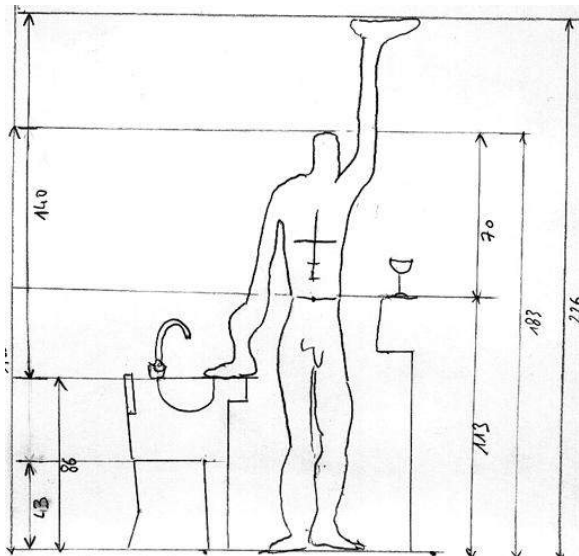


Schéma de la fonctionnalité à l'échelle humaine du Modulor

Quelques exemples de l'échelle du Modulor :

Hauteur de table : 70 cm

Hauteur de chaise : 43 cm

Ces valeurs sont utilisées pour mettre en œuvre un milieu de vie dans lequel on se sent bien.

ERGONOMIE ET LE DESIGN DU MOBILIER URBAIN

- On nomme **ergonomie** « l'étude scientifique de la relation entre l'homme et ses moyens, méthodes et milieux de travail » et l'application de ces connaissances à la conception de systèmes « qui puissent être utilisés avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité par le plus grand nombre »
- Dans le domaine du mobilier urbain, l'utilisation du terme ergonomie est très fréquente, il est employé pour désigner l'étude menée en amont de la conception d'un produit



ERGONOMIE ET DESIGN DU MOBILIER URBAIN

- ◉ **Ergonomie et design urbain**
- ◉ consiste à créer un design alliant fonctionnalité et esthétique.,
- ◉ créer un produit le plus esthétique possible tout en lui apportant un maximum de fonctions. Plus une fonction est rajoutée au produit, plus il est ergonomique.
- ◉ Prenons l'exemple d'un **potelet** cendrier, ce **potelet** permet la protection des passants, d'empêcher le stationnement des véhicules, est utile pour la propreté de la ville.
- ◉ Cendrier design intégré dans un pote



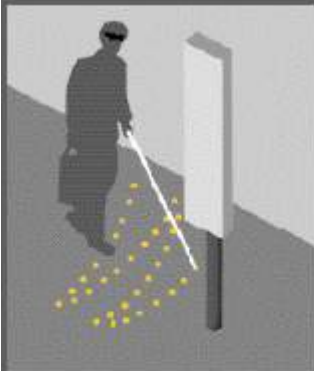
- ◉ Et si le haut de ce **potelet** est peint de couleur blanche, il devient alors un **potelet haute visibilité**, utile pour guider les personnes mal voyantes, ce qui lui donne encore une autre fonctionnalité.

ERGONOMIE ET DESIGN DU MOBILIER URBAIN

- Aujourd'hui, la norme ergonomique prend une place très importante quant à la réalisation d'un objet destiné à l'espace urbain. Le design urbain évolue donc dans ses formes mêmes pour empêcher certaines positions, notamment la position couchée.
- Les bancs de ville et les sièges urbain s'individualisent, leur assise inclinée les rend plus confortable pour les personnes âgées et les enfants.
- Borne urbaine transformée en cendrier.

LA RÉGLEMENTATION CHARTRE DU MOBILIER URBAIN

LA FORME DES OBSTACLES QUELQUES EXEMPLES



T10

Les éléments de protection constituent certes des obstacles, mais conçus, à l'ère du son, plus d'après le sens de la poutre et de la poutre de même au handicapé niveau qui croisent avec une barre blanche.

Une norme AFNOR définit les dimensions des mobiliers urbains pour une bonne perception par les voyants.

La personne aveugle ou gravement déficiente a besoin d'être alertée en cas de mouvement de balayage de droite à gauche et de gauche à droite dont la largeur est égale à celle du corps ou à celle des appuis des pieds sur le sol une projection du corps dans sa partie la plus large.

La barre blanche se fait à l'extrémité de la poutre à pied ou pas au bout, il s'agit d'une technique, qui même pratiquée imparfaitement permet d'éclaircir les choses et les choses.

Si un obstacle dépasse en hauteur au-dessus de la main qui tient le cane, il n'est pas détecté : danger.

Mais l'obstacle n'est pas perceptible, quand il est trop bas et trop fin : la barre blanche doit passer par-dessus sans le toucher : la personne ne détecte rien.

Quand le contraste de couleur est faible à une barre blanche et un bon diamètre, la barre peut être détectée par les voyants, par les mal-voyants... et partout le monde.

Photo 1 - Barre blanche 40 cm de diamètre (2,5 cm d'épaisseur)

Photo 2 - Barre blanche 45 cm de diamètre (2,5 cm d'épaisseur)

Photo 3 - Barre blanche 45 cm de diamètre (2,5 cm d'épaisseur)

Photo 4 - Barre blanche 45 cm de diamètre (2,5 cm d'épaisseur)

Photo 5 - Barre blanche 45 cm de diamètre (2,5 cm d'épaisseur)



L'USAGE DES POTELETS



T11

T11

Un potelet...
Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

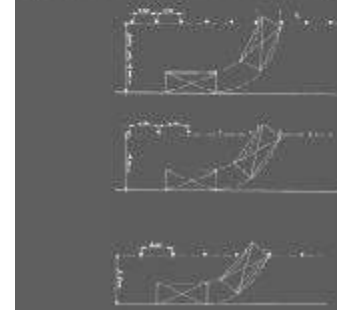
Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...



Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

Un potelet...
Un potelet...

UN MOBILIER URBAIN POUR TOUS LES USAGERS (HANDICAPÉS INCLUS)

> 1.1.01 ACCÈS

Eviter de placer des **obstacles** tels que les bacs à fleurs, les poteaux, le mobilier urbain, etc. sur le chemin direct vers l'entrée d'un lieu.



Figure 01 Éviter de placer des obstacles...

- Lors de la conception de nouvelles constructions la différence maximale entre les niveaux ne doit pas dépasser 3 cm (rue - trottoir, trottoir - entrée, etc.).

Il est important d'identifier les accès principaux :

- en utilisant des contrastes comme les couleurs différentes ou les changements du type de revêtement de sol ;
- en appliquant des marquages au sol moyennant des bandes en couleur ou autres dispositifs de guidage ;
- en créant des repères tactiles par l'utilisation de revêtements de sol ou de parois de types et/ou de structures différents ;
- en utilisant des pictogrammes.

> 1.1.11 OBSTACLES DANS LES ZONES RÉSERVÉES AUX PIÉTONS

1.1.11.1 MOBILIER URBAIN

- Passage minimum entre le mobilier urbain 90 cm.
- Placer les objets suspendus tels que panneaux de signalisation, marquises, etc. au moins à 210 cm au-dessus du sol.

Garantir le passage en ligne droite.

Eviter des poteaux, des bacs à fleurs, etc. d'une hauteur inférieure à 100 cm dans les voies de circulation.



Figure 32 Éviter les obstacles

Prévoir une ligne guidante contrastée et des aides tactiles permettant d'éviter des obstacles.

Les contours d'objets suspendus à une hauteur inférieure à 210 cm doivent être détectables au sol par l'utilisateur d'une canne blanche.

Dans les zones piétonnes, aménager une ligne guidante qui diffère du revêtement global de la zone (p. ex. macadam et pavé).

UN MOBILIER URBAIN POUR TOUS LES USAGERS (HANDICAPÉS INCLUS)

La **ligne guidante** devra être en contraste avec le revêtement global.

Eviter que des poubelles, plantes ou autres obstacles ne gênent le passage.

Prévoir des bancs sur les grandes distances ainsi que sur les grandes places. Design des bancs : Hauteur de l'assise 50 cm et accoudoirs aux extrémités.

1.1.11.2 OBSTACLES MOBILES

- Eviter le plus possible de mettre des obstacles dans la voie de circulation pour piétons ou garantir un passage minimum de 90 cm entre les obstacles mobiles.

Les obstacles mobiles sont à placer en ligne avec les obstacles fixes. Mettre p. ex. les enseignes publicitaires en ligne droite avec les feux et panneaux de signalisation afin de garantir un passage rectiligne. Sensibiliser la population d'aligner les poubelles etc. avec les obstacles fixes.



Figure 33 non exemple : obstacles "alignés"

> 1.1.12 ÉCLAIRAGE

Veiller à un **éclairage** clair et éclatant, mais sans effet d'éblouissement des chemins et des obstacles éventuels.

Préférer un éclairage indirect.

Utiliser l'éclairage comme moyen de guidage supplémentaire.

Les personnes aveugles ne peuvent pas voir, mais elles doivent être vues.

> 1.1.13 CABINES TÉLÉPHONIQUES PUBLIQUES

Dimensions de la cabine :

- largeur 140 cm ;
- profondeur 160 cm ;
- largeur minimale du passage libre de la porte 90 cm ;
- hauteur du combiné : 85 - 110 cm et placé en face de l'entrée.

Les recommandations pour **plans de travail** sont également applicables pour les tablettes dans les cabines téléphoniques.

Eviter absolument la mise en place d'obstacles pouvant pivoter dans la voie de circulation pour piétons comme p. ex. les panneaux pivotants ou tournants.

La **porte** doit s'ouvrir vers l'extérieur tout en veillant qu'elle ne représente pas un danger pour les passants! Préférer un type de porte coulissante, pliable ou similaire.

La porte doit être facile à ouvrir et ne pas se refermer brusquement.

Prévoir une grande poignée verticale fixe facilitant l'ouverture de porte.

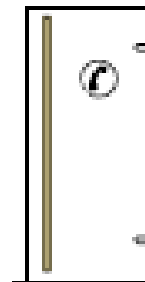


Figure 36 cabine téléphonique avec porte à poignée verticale

LE DESIGN DU MOBILEIR ET LA CULTURE

A travers les principes d' aménagement urbain en islam

- ◉ Enlever tout objet nuisible des voies publiques pour le bien de la collectivité

قال رسول الله صلى الله عليه وسلم :
« الإيمان بضع وسبعون شعبة أفضلها قول لا إله إلا الله ، وأدناها إماطة الأذى عن الطريق » رواه مسلم .
وعنه أيضاً أن رسول الله صلى الله عليه وسلم قال :
بينما رجل يمشي بطريق وجد غصن شوك على الطريق فأخذه ، فشكر الله له فغفر له... الحديث { رواه البخاري ومسلم } .
وعند أبي داود : قال رسول الله : صلى الله عليه وسلم : نزع رجلاً لم يعمل خيراً قط غصن شوك عن الطريق ، إما كان في شجرة فقطعه والقاءه ، وإما كان موضوعاً فأماطه ، فشكر الله له بها فأدخله الجنة .

- ◉ Interdiction des sièges au bord et en face des voies publiques et si nécessaire ils doivent être bien étudiés et orientés au sens inverse pour éviter toute gêne à la circulation des piétons

عن أبي سعيد الخدري عن النبي صلى الله عليه وسلم قال : (إياكم والجلوس في الطرقات) ، قالوا : يا رسول الله ما لنا يد من مجالسنا نتحدث فيها قال رسول الله صلى الله عليه وسلم : (إذا أبيتم إلا المجلس فأعطوا الطريق حقه) . قالوا : وما حقه؟ قال : (عض البصر ، وكف الأذى ، ورد السلام ، والأمر بالمعروف والنهي عن المنكر) .

UNIVERSITE MED KHIDER BISKRA
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MASTER ARCHITECTURE
OPTION : PROJET URBAIN

COURS 7 MOBILIER URBAIN

ENSEIGNANTE GOUIZI YAMINA
MAITRE ASSISTANT -A-
Département d'architecture Biskra

CHAPITRE V : LE MOBILIER URBAIN ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



APPROCHE URBAINE

COHERENCE URBAINE

● Définition

- La cohérence urbaine concerne, à la fois, la forme des villes, leur typologie architecturale et leur logique de fonctionnement.
- **La forme urbaine**, il s'agit de prendre en compte la structure urbaine existante, le profil des voiries, la dimension des îlots, le rapport à l'espace public, afin de s'en inspirer pour le projet et d'être force de proposition.
- **La typologie architecturale** présente dans les environs - gabarit, matériaux, volumétrie, modénatures, coloris
- **Le fonctionnement du site** ; décrypter la composition du tissu urbain et son fonctionnement. Comment s'organisent les principales voies de desserte? Y-a-t-il des lieux attractifs ou des centralités ? La proximité de ces fonctions permet de réduire les distances et de limiter le recours aux modes de déplacements énergivores et joue en faveur de la variété du paysage urbain et de la mixité de ses occupants.

Objectif

Intégrer les opérations d'urbanisme durable dans leur contexte par

- Promouvoir l'innovation technique, architecturale et urbaine respectueuse de l'environnement
- Concevoir les constructions et les espaces publics en prenant en compte les principes bioclimatiques (accès au soleil, vents dominants,...)
- Proposer des typologies architecturales variées et intégrées au contexte
- S'attacher au traitement des limites séparatives espaces publics / privés et au traitement des franges urbaines
- Proposer un projet urbain équilibré, diversifié et cohérent au niveau fonctionnel

L'APPROCHE URBAINE

DENSITE

Définition

La notion de densité dans le domaine de l'urbanisme, correspond au volume bâti (surface et hauteur) par rapport au volume non bâti.

Un urbanisme « peu dense » présente des constructions éparses et/ou de faible

Une densité élevée se constitue de constructions rapprochées et/ou de grande hauteur ; les grands centres urbains incarnent la « densité élevée ».

La notion de densité, dans l'urbanisme durable, renvoie au concept de la ville compacte. Il s'agit d'une réponse à l'étalement urbain et à l'économie d'espace.

La densification permet également de raccourcir les réseaux, d'économiser l'énergie, de réduire les déplacements et de renforcer le lien social.

Objectif

Il s'agit de déterminer un seuil minimum de densité en dessous duquel il ne faut pas descendre afin de lutter contre le mitage du territoire et l'étalement urbain. Il faut également garder à l'esprit certains problèmes générés par une trop grande concentration urbaine ; une valeur maximale ne devra pas être dépassée pour éviter d'autres nuisances liées à la congestion ; ce curseur pourra être ajusté en fonction du contexte du projet.

MOBILITE

- ◉ « *La mobilité est la propension d'une population à se déplacer.* » (Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, P.Merlin et F.Choay, puf).
- ◉ La mobilité prend une dimension de plus en plus importante dans le temps (les trajets domicile - travail s'allongent) et dans l'espace (les distances parcourues sont de plus en plus importantes). Les dispositifs mis en place doivent permettre à tous, quelques soient l'âge et le degré de mobilité, de se déplacer au sein du quartier, mais aussi au cœur de toute zone urbaine.
- ◉ **Objectif**
- ◉ • Garantir à tous, l'accès en tout point du territoire, en privilégiant l'usage des modes doux et des transports en commun, afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens (réduire les consommations énergétiques, les émissions CO2, la pollution de l'air et de l'eau, le bruit et les accidents corporels).
- ◉ • Limiter l'usage et l'emprise de l'automobile sur l'espace public.

L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

- ◉ LUTTE CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET EFFICACITE ENERGETIQUE
- ◉ GESTION ECONOMIQUE, EFFICACE ET ALTERNATIVE DES EAUX
 - ◉ GESTION DES DECHETS
 - ◉ PAYSAGE ET BIODIVERSITE
- ◉ MATERIAUX AYANT UN IMPACT REDUIT SUR L'ENVIRONNEMENT
 - ◉ NUISANCES ET POLLUTIONS

L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

◉ GESTION ECONOMIQUE, EFFICACE ET ALTERNATIVE DES EAUX

◉ Définition

- ◉ La gestion économe, efficace et alternative des eaux est une stratégie qui vise la protection de la ressource en eau d'un point de vue qualitatif et quantitatif, ainsi qu'une gestion locale et intégrée des débits d'eau pluviale. Elle vise donc la réduction des consommations en eau et la gestion alternative et autonome des eaux pluviales et usées.

◉ Objectif

Cette stratégie se décline selon plusieurs thématiques :

- ◉ • Maîtrise des consommations en eau
- ◉ • Récupération des eaux pluviales pour des usages non potables • Traiter sur place le maximum des eaux pluviales sans remettre en question le cycle naturel de l'eau
- ◉ • Assainissement alternatif des eaux usées
- ◉ • Recyclage des eaux grise

L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

GESTION DES DECHETS

Définition

La gestion des déchets est une thématique qui vise l'optimisation du tri des déchets sur le site grâce à la mise en œuvre d'une collecte adaptée au mode urbain. Elle vise une intégration optimale des ouvrages liés à la collecte des déchets. Elle vise à limiter la quantité de déchets produits par la zone.

Objectif

- Réduire des déchets à la source : l'accentuation de la sensibilisation au tri sélectif, une démarche éco-citoyenne poussée, un renforcement de la réglementation pourraient permettre de faire baisser notre production de déchets annuelle jusqu'à 200kg/an/pers.
- Valoriser les déchets en développant des filières internes à la zone urbanisée et adaptant le mode de collecte aux filières de valorisation disponible.



PAYSAGE ET BIODIVERSITE

○ Définition

- Cette thématique englobe, à la fois, la qualité paysagère des ambiances propices à l'épanouissement, le bien-être et la « pratique » de l'espace public et l'appropriation possible de ces espaces par la faune et la flore locales.

○ Objectif

- Le projet doit améliorer l'état initial de la biodiversité :
 - Maintien des habitats initialement présents.
 - Création de nouveaux habitats (pour la faune et la flore).
- Utilisation d'espèces végétales locales.
- La surface dédiée à la gestion des eaux pluviales à l'air libre (exemple : bassin, noues...), doit, quand cela est possible , être en eau et participer ainsi à la qualité du paysage urbain.

MATÉRIEAUX AYANT UN IMPACT RÉDUIT SUR L'ENVIRONNEMENT

On favorisera :

- Les matériaux d'origine renouvelable.
- Les matériaux provenant du recyclage.
- Les matériaux les moins consommateurs en énergie (transformation, transport,...).

Objectif

Utiliser des matériaux ayant le plus faible impact envers l'environnement. Quantité minimale de matériaux issus du recyclage : les matériaux issus du recyclage proviennent de matières recyclées. On citera les bois agglomérés, la laine de cellulose, les concassés de béton pour les couches de fondation des routes...



L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

NUISANCES ET POLLUTIONS

Définition

Les nuisances et les pollutions éventuelles sont de quatre natures

- Les nuisances acoustiques : circulation automobile, couloir aérien
- les nuisances électromagnétiques : lignes à haute tension, appareils électriques,...
- La pollution des sols : très diverse, elle résulte d'une utilisation spécifique du site, même ponctuelle.
 - La pollution de l'air : Monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote provenant des appareils de chauffage, les moisissures, les composés organiques volatils (COV - contenus dans les matériaux de construction), les fibres minérales (provenant des isolants comme la laine de verre ou de roche)

Objectif

Proposer un environnement sain pour les habitants

L'APPROCHE HUMAINE

◉ ART DE VIVRE

Définition

Un cadre de vie de qualité tient autant au traitement des espaces publics et des constructions, qu'aux relations entre ses habitants. L'espace public peut devenir en certaines occasions, le théâtre privilégié d'échanges, de rencontres, de sensibilisation ou de loisirs pour la population du quartier mais aussi les visiteurs ou usagers extérieurs.

Pour cela, il est possible de définir un usage au lieu, de caractériser celui-ci par des matériaux adaptés, de s'appuyer sur la présence d'art dans la ville,... Les ambiances nocturnes représentent une dimension importante de la caractérisation des espaces urbains, et de leur sécurité.

Objectif

Créer des espaces publics de qualité favorisant les échanges au sein de la population et offrant des lieux de récréation et de sociabilité sur le site.



L'APPROCHE HUMAINE

◉ MAITRISE D'USAGE ET MEDIATION PERMANENTE

◉ Définition

- ◉ La sensibilisation et l'information des occupants des diverses opérations sont indispensables pour optimiser les performances des installations mises en œuvre. Cette sensibilisation et/ou information doit se faire à différents niveaux ; en amont, en sensibilisant la population sur les risques qu'encourt la planète, et en aval, en informant la population sur les dispositifs performants ou les « gestes verts ».
- ◉ Elle peut se faire sous différentes formes : la création d'un lieu d'information permanent, l'organisation d'événements ponctuels, la publication de notices, de brochures ou encore la mise à disposition d'équipements favorisant les économies d'énergie
- ◉ Dans le processus de ville durable, la population doit prendre une part intégrante au projet depuis la conception jusqu'au but ultime de l'usage et de la pratique. La « maîtrise d'usage » devient le complément incontournable de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre pour l'équilibre et l'appropriation du projet..

◉ Objectif

- ◉ • Compléter les performances développées par les équipements mis en place sur l'opération, par un mode de vie économe et citoyen de la part des habitants.
- ◉ • Créer des espaces publics de qualité favorisant les échanges au sein de la population et offrant des lieux de récréation et de sociabilité sur le site
- ◉ . • L'objectif est de modifier le mode de consommation de la ville et responsabiliser les habitants à propos de leur empreinte sur l'environnement.

L'APPROCHE HUMAINE

◉ MIXITE ET DIVERSITE

Définition

supprimer toute situation de handicap et favoriser la création de lieu d'échanges et de rencontres. Certains comparent la ville à un « écosystème social » assimilant différentes catégories d'individus, de modes de vie, d'activités et de cultures.

Objectif

- Profiter de l'aménagement pour aider des populations en difficulté à s'insérer socialement et économiquement.
- Favoriser la réalisation d'opérations par coopérative de construction (surfaces réservées, aide à l'ingénierie,...)

PROJET

OBJECTIF 3: LE DESIGN

1-LES ÉLÉMENTS DU MOBILIER

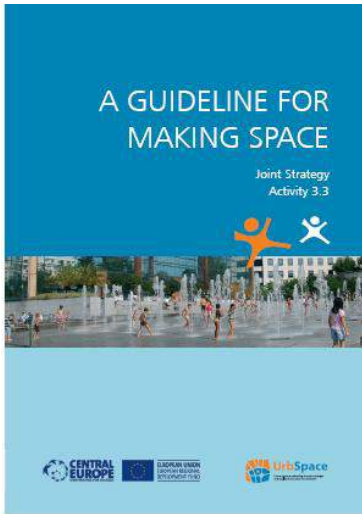
- Suivant l'analyse des zones publiques et l'exposé sur les tendances du design des éléments du mobilier urbain (siège, objet d'art, toit, éclairage, poubelle, pavé, mobilier lié à l'eau, à la végétation,...) en répondant à la problématique dégagée « quel est le type de mobilier urbain le plus approprié à la zone étudiée? » l'étudiant est sensé présenter une conception ou design du mobilier urbain qui lui est affecté dans son groupe de travail de la même zone, sa conception doit être cohérente avec les autres membre du groupe dans le même cadre idéal de réflexion.
- Chaque type doit être représenté par des vues en plans et élévations à l'échelle 1/20 avec des croquis pour tous les variantes du type
- La feuille de travail doit comporter une cartouche avec une proposition de matériaux de construction

PROJET

OBJECTIF 3: LE DESIGN

2-LES ZONES DU PIÉTONS

- ⊙ Pour répondre à l'objectif du projet global, réaménager la zone publique étudiée en implantant les différentes projections et design des éléments du mobilier urbain étudiés selon l'affectation spatiaux-fonctionnelle dans la zone
- ⊙ La zone doit être représenté sur un plan d'implantation à l'échelle 1/200 ,des croquis sur différentes positions



NCES

-ZONES POUR PIETONS +
éléments de conception
Karl Kramer Verlag
Stuttgart 1982
[-fr.wikipedia.org/wiki/
Mobilier_urbain](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mobilier_urbain)

